

#### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 mai 2023

(Article L.2121.25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt-trois, le 30 mai à 20H00, le Conseil municipal de la commune d'EPINAY-SUR-ORGE, légalement convoqué, s'est assemblé salle de la Gilquinière sous la présidence de Mme Monique DRAGHI, Doyenne du Conseil municipal.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

M. MARCHAU, Mme CASTAINGS, M. V. GALLET, Mme MARTIN, M. BARRIERE, Mme PANZANI, M. FABBRO, Maires-Adjoints,

M. DUCHESNE, Mme CHABRILLAT, M. MARAIS, M. LUTIER, M. SCHILTZ, Mme DORLAND, M. RANDOING, Mme BOURDOUX, M. O. GALLET, Mme LE POULAIN, M. TURCHI, M. DUGAST, Mme DESSAILLY, M. HADDAD, Mme DRAGHI, M. BLOTTIERE, Mme BAIRRAS, M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, M. A FUTOL, M. M. LEGOUGE, Conseillers municipaux.

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS:

M. WALTER, représenté par M. BARRIERE, Maire-adjoint, Mme LEQUEUX, représentée par M. DUCHESNE, Conseiller municipal, Mme BOUVIER, représentée par Mme LE POULAIN, Conseillère municipale, Mme GAUDRY, représentée par Mme CASTAINGS, Maire-adjoint,

#### **ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ:**

#### **ETAIT ABSENT:**

M. DIDRY, Conseiller municipal

Conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de conseillers municipaux en exercice présents à la séance étant supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

M. T. TURCHI a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Le conseil municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes :

## Délibération 30/2023 - ELECTION DU MAIRE

→ MONSIEUR OLIVIER MARCHAU AYANT OBTENU LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAES EXPRIMES EST PROCLAME MAIRE

## Délibération 31/2023 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

→ A LA MAJORITE PAR 26 VOIX POUR

6 voix contre : M. BLOTTIERE, Mme. BAIRRAS, M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, M. FUTOL, M. M. LEGOUGE

#### Délibération 32/2023 - ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

**PROCLAME** l'élection des adjoints au Maire et les déclare immédiatement installés dans leurs fonctions. **DECLARE** élus en tant que Maires-adjoints dans l'ordre du tableau suivant : 1ère adjointe : Laurence Castaings ; 2ème adjoint : Vincent Gallet ; 3ème adjointe : Sylvie Panzani ; 4ème adjoint : Franck Barrière ; 5ème adjointe : Hélène Lequeux ; 6ème adjoint : Nathan Fabbro ; 7ème adjointe : Christiane Martin ; 8ème adjoint : Brice Walter

# Délibération 33/2023 – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**→** ADOPTION A L'UNANIMITE

## Délibération 34/2023- DELEGÂTIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

→ ADOPTION A LA MAJORITE PAR 26 VOIX POUR
6 voix contre: M. BLOTTIERE, Mme BAIRRAS, M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, M. FUTOL,
M. M. LEGOUGE

Affiché et publié le

0 2 JUIN 2023

Olivier MARCHAU Maire d'Épinay-sur-Orge